



Commune de
SOUMAGNE

----- Royaume de Belgique-----
Province de Liège – Arrondissement de Liège
avenue de la Coopération 38 – 4630 Soumagne

www.soumagne.be

**RAPPORT DU COLLÈGE COMMUNAL SUR LA
GESTION DES FINANCES COMMUNALES
DURANT L'EXERCICE 2007**

SYNTHÈSE

1. Comparaison avec le compte de l'exercice 2006

Par rapport à l'année 2006, les soldes budgétaires (écarts entre les droits constatés et les dépenses engagées) du compte 2007 se sont détériorés d'un montant global (services ordinaire et extraordinaire cumulés) de 27.982,65 €:

- à l'ordinaire, le boni de 967.620,43 € enregistré en 2006 a fait place à un boni de 1.624.945,41 €, soit une amélioration de 657.324,98 € ;
- à l'extraordinaire, le mali de 15.529,24 € enregistré en 2006 a fait place à un mali de 700.836,87 €, soit une détérioration de 685.307,63 €.

La détérioration de la situation par rapport à l'exercice 2006 s'explique par le fait que si les droits constatés du service extraordinaire ont augmenté de 1.772.143,03 €, les dépenses engagées ont augmenté de façon plus importante : + 2.457.450,66 €, ce qui a engendré un effet négatif de 685.307,63 € au niveau de l'extraordinaire.

Par contre, à l'ordinaire, si les droits constatés ont diminués de 2.942.272,47 €, les engagements ont diminués de façon plus significative : - 3.599.597,45 €, engendrant un effet positif de 657.324,98 €.

Au total, l'effet négatif est limité à une détérioration de 27.982,65 €.

2. Comparaison avec le budget final de l'exercice 2007 (après opérations du tableau de tête)

Lorsque nous avons élaboré le budget initial de l'exercice 2008, nous avons été amenés à présumer les résultats du compte 2007, celui-ci n'étant pas encore établi.

Sur base des renseignements en notre possession, nous avons fait l'hypothèse, fin 2007, que :

- le service ordinaire du compte 2007 se clôturerait par un boni de 831.287,66 € ;
- le service extraordinaire du compte 2007 se clôturerait par un boni de 86.899,93 €.

Une fois établi, le compte a fourni les résultats suivants :

- un boni de 1.624.945,41 € a été enregistré au service ordinaire, soit 793.657,75 € de plus que prévu ;
- un mali de 700.836,87 € a été enregistré au service extraordinaire, soit 787.736,80 € de pire que prévu.

Ensemble, ces corrections représentent un montant de 5.920,95 € de mieux que prévu, qui amélioreront d'autant les prévisions budgétaires.

Les principales causes de l'écart entre les résultats présumés et les résultats réels sont les suivantes :

Au service ordinaire : la diminution de certaines dépenses qui compensent largement la diminution de certaines recettes:

Diminution de certaines dépenses :

- Frais de gestion informatique : - 10.434,23 € ;
- Frais informations publiques et élections : - 9.004,87 € ;
- Traitement du personnel APE du service travaux : -20.505,50 € ;
- Fournitures pour consommation directe pour les bâtiments scolaires : - 30.112,50 € ;
- Eau, électricité et gaz des écoles : - 22.866,08 € ;
- Voyage des pensionnés : - 112.847,62 € ;

- Honoraires du géomètre chargé du contrôle des nouvelles implantations : - 14.699,41 €.

Diminution de certaines recettes :

- Taxe additionnelle au précompte immobilier : -22.443,43 € ;
- Remboursements divers de la zone de police : - 23.406,41 € ;
- Redevance pour occupation du domaine public par le réseau d'électricité : - 33.827,02 € ;
- Participation des personnes âgées dans les voyages : - 119.404 € ;
- Récupération des sommes dues par les fabriques d'Eglise : - 44.000 € ;
- Remboursement de certaines traitements par Intradel : - 39.213,40 €.

Au service extraordinaire, la diminution de certaines recettes est largement supérieure à la diminution de certaines dépenses :

Diminution des recettes :

- Subside pour la rénovation du site de la Belle-Fleur : - 259.971,97 € ;
- Emprunt et subside pour l'égouttage et l'amélioration de la rue du Centre et de la Citadelle : - 578.682 € ;
- Emprunt et subvention pour l'égouttage de la rue Rosa Luxembourg : - 952.299 €.

Diminution des dépenses :

- Rénovation extérieure de l'ancienne Coopérative : - 157.872,44 € ;
- Achat hangar Mineral Product : - 60.000 € ;
- Réfection de l'église de Soumagne Vallée : - 35.132,61 € ;
- Egouttage et amélioration de la rue du Centre et de la Citadelle : - 471.620,06 €.
- Egouttage et réfection de la rue Rosa Luxembourg : - 1.141.611,13 €.

3. Le compte de résultats

Le compte courant, qui constitue la partie essentielle du compte de résultats, fournit un bon aperçu de la gestion courante d'une commune. En effet, y sont enregistrés tous les flux de dépenses et de recettes d'une année civile et se rapportant à la gestion courante de la commune (donc, à l'exclusion des dépenses et recettes extraordinaires). Le résultat dégagé par ce compte détermine si, durant l'année civile, la commune a vécu au dessus ou en dessous de ses moyens courants pour faire face à ses dépenses courantes.

Pour l'année 2007, le compte courant affiche un boni de 762.569,40 €, soit une **augmentation** de 591.581,24 € par rapport à l'année 2006. En effet, les charges courantes se sont élevées à 12.061.194,98 € en 2007 contre 15.195.109,79 € en 2006, tandis que les produits courants se sont élevés à 12.823.764,38 € contre 15.366.097,95 € en 2006.

Pour assurer la gestion courante des services communaux, nous avons dépensé 3.133.914,81 € de moins qu'en 2006. Cette diminution de dépenses, face à une diminution des recettes (-2.542.333,57 €), a entraîné une amélioration du résultat courant pour un montant de 591.581,24 €.

La diminution des dépenses courantes a principalement concerné les frais de personnel (depuis 2007 le personnel enseignant n'est plus repris dans le compte communal) : - 3.271.260,67 €.

Par contre, les charges financières et les remboursements d'emprunts ont légèrement augmenté.

Quant à la diminution des produits ou recettes, celle-ci a principalement concerné les subsides d'exploitation reçus (suppression des subsides pour les enseignants). Par contre, les produits de la fiscalité ont augmenté.

4. La situation bilantaire

Le bilan fournit une photographie de la situation active et passive de la commune à la fin de l'année civile.

Au 31 décembre 2007, la valeur des actifs de la commune s'élevait à 55.751.498,05 €, contre 51.470.952,10 € en 2006. Les valeurs passives (qui constituent les sources de financement des actifs) ont enregistré une progression identique.

A l'actif :

- nous avons enregistré une progression (836.280,48 €) des immobilisations corporelles (patrimoine immobilier) en raison de la réalisation de nombreux investissements immobiliers ;
- augmentation des promesses de subsides des pouvoirs publics : + 1.817.270,36 € ;
- augmentation des immobilisations financières : + 135.900 € ;
- augmentation des créances à un an au plus : + 1.710.513,01 €.

Au passif :

- augmentation des résultats reportés : + 1.422.667,69 € ;
- augmentation des subsides d'investissements obtenus : 1.989.234,16 € ;
- augmentation des dettes à plus d'un an : + 719.496,79 € ;
- augmentation des dettes à un an au plus : + 228.133,34 €.

DÉVELOPPEMENTS

1. Analyse comparative avec le compte de l'exercice 2006

1.1. Les dépenses

1.1.1. Les dépenses engagées

	Compte 2007	Compte 2006
Service ordinaire		
Exercice propre	12.020.806,67 €	15.013.474,99 €
Exercices antérieurs	146.816,73 €	246.974,13 €
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire	90.028,41 €	596.800,14 €
Exercice général	12.257.651,81 €	15.857.249,26 €
Service extraordinaire		
Exercice propre	4.473.748,21 €	833.622,39 €
Exercices antérieurs	394.801,22 €	1.577.476,38 €
Exercice général	4.868.549,43 €	2.411.098,77 €

Par rapport à l'exercice 2006, les dépenses engagées ont :

- à l'ordinaire, diminué de 3.599.597,45 € ;
- à l'extraordinaire, augmenté de 2.457.450,66 €.

A l'ordinaire :

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, cette diminution se retrouve pour les exercices antérieurs, pour l'exercice propre et pour le prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire.

Si nous regardons maintenant l'exercice propre par fonction, nous constatons que cette diminution ne concerne que l'enseignement (les salaires des enseignants n'étant plus repris dans les dépenses de personnel de la commune).

A l'extraordinaire :

L'augmentation des dépenses engagées n'a concerné que l'exercice propre (+ 3.640.125,82 €), les dépenses des exercices antérieures ayant diminué de 1.182.675,16 €.

En ce qui concerne les exercices antérieurs, il s'agit notamment du fait qu'en 2006, il y avait eu de nombreux engagements sur les exercices antérieurs.

Pour les exercices propres, ces augmentations proviennent essentiellement de « l'administration générale », des « communications-voies navigables », de l'« enseignement » et des « eaux usées ».

1.1.2. Les dépenses imputées

Pour rappel, les dépenses imputées correspondent aux factures parvenues à l'administration en cours d'exercice. Leur montant ne correspond pas à celui des dépenses engagées; en règle générale, les premières sont inférieures aux secondes. Par exemple: une dépense peut avoir été engagée en fin d'exercice et ne pas encore avoir donné lieu à facturation, le marché n'ayant pas encore été exécuté, ou encore, dans le cas de travaux importants se déroulant sur plusieurs exercices, ne sont imputées à l'exercice que les factures parvenues à l'administration dans le courant de celui-ci.

	Compte 2007	Compte 2006
Service ordinaire		
Exercice propre	11.952.875,90 €	14.969.867,66 €
Exercices antérieurs	132.660,37 €	245.374,73 €
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire	90.028,41 €	596.800,14 €
Exercice général	12.175.564,68 €	15.812.042,53 €
Service extraordinaire		
Exercice propre	1.086.302,27 €	682.480,60 €
Exercices antérieurs	240.436,06 €	1.370.237,19 €
Exercice général	1.326.738,33 €	2.052.717,79 €

Par rapport à l'exercice 2006, les dépenses imputées ont diminué à l'ordinaire, de 3.636.477,85 €, et, à l'extraordinaire, elles ont diminué de 725.979,46 €.

A l'ordinaire, la diminution des dépenses imputées concerne les exercices antérieurs, l'exercice propre et le prélèvement en faveur de l'extraordinaire.

Pour le service extraordinaire, la diminution des dépenses imputées concerne uniquement les exercices antérieurs.

1.2. Les recettes (ou droits constatés)

	Compte 2007	Compte 2006
Service ordinaire		
Exercice propre	12.862.080,19 €	15.382.788,79 €
Exercices antérieurs	1.020.517,03 €	1.442.080,90 €
Exercice général	13.882.597,22 €	16.824.869,69 €
Service extraordinaire		
Exercice propre	3.522.287,14 €	485.285,42 €
Exercices antérieurs	477.685,80 €	1.313.483,97 €
Prélèvement provenant de l'ordinaire	137.739,62 €	596.800,14 €
Exercice général	4.167.712,56 €	2.395.569,53 €

Par rapport à l'exercice 2006, les droits constatés ont diminué de 2.942.272,47 € à l'ordinaire et augmenté de 1.772.143,03 € à l'extraordinaire.

La diminution à l'ordinaire concerne les exercices antérieurs et l'exercice propre, alors qu'à l'extraordinaire l'augmentation ne concerne que l'exercice propre.

1.3. Les soldes

1.3.1. Les soldes budgétaires (droits constatés - dépenses engagées)

	Compte 2007	Compte 2006
Service ordinaire		
Droits constatés	13.882.597,22 €	16.824.869,69 €
Dépenses engagées	12.257.651,81 €	15.857.249,26 €
Solde budgétaire	1.624.945,41 €	967.620,43 €
Service extraordinaire		
Droits constatés	4.167.712,56 €	2.395.569,53 €
Dépenses engagées	4.868.549,43 €	2.411.098,77 €
Solde budgétaire	-700.836,87 €	- 15.529,24 €

Au service ordinaire, la diminution des droits constatés étant inférieure à la diminution des dépenses engagées, le solde budgétaire du compte de l'exercice 2007 augmente de 657.324,98 € pour atteindre un montant (boni) de 1.624.945,41 €.

Au service extraordinaire, l'augmentation des droits constatés étant inférieure à l'augmentation des dépenses engagées, le solde budgétaire du compte de l'exercice 2007 diminue de 685.307,63 € pour atteindre un montant (mali) de - 700.836,87 €.

1.3.2. Les soldes comptables (droits constatés - dépenses imputées)

	Compte 2007	Compte 2006
Service ordinaire		
Droits constatés	13.882.597,22 €	16.824.869,69 €
Dépenses imputées	12.175.564,68 €	15.812.042,53 €
Solde comptable	1.707.032,54 €	1.012.827,16 €
Service extraordinaire		
Droits constatés	4.167.712,56 €	2.395.569,53 €
Dépenses imputées	1.326.738,33 €	2.052.717,79 €
Solde comptable	2.840.974,23 €	342.851,74 €

Au service ordinaire, la diminution des droits constatés étant inférieure à celle des dépenses imputées, le solde comptable du compte de l'exercice 2006 augmente de 594.205,38 € pour atteindre un montant (boni) de 1.707.032,54 €.

Quant au service extraordinaire : l'augmentation des droits constatés face à la diminution des dépenses imputées entraîne une augmentation du solde comptable de l'exercice 2006 de 2.498.122,49 € portant ainsi le boni à 2.840.974,23 €.

2. Analyse comparative avec le budget final de l'exercice 2007

2.1. Le service extraordinaire

Soldes	Budget final 2007 après les opérations du tableau de tête (1)	Compte budgétaire 2007 (2)	Ecart (2) - (1)
Exercice propre	121.193,72 €	-921.461,07 €	-1.042.654,79 €
Exercices antérieurs	-172.033,41 €	82.884,58 €	254.917,99 €
Prélèvement provenant de l'ordinaire	137.739,62 €	137.739,62 €	0 €
Exercice général	86.899,93 €	- 700.836,87 €	- 787.736,80 €

(boni présumé)

2.1.1. Généralités

Le service extraordinaire du compte de l'exercice 2007 présente un solde budgétaire négatif de 700.836,87 €, correspondant à la différence entre 4.167.712,56 € de droits constatés nets et 4.868.549,43 € de dépenses engagées.

Ce service dégage également un solde comptable positif de 2.840.974,23 € correspondant à la différence entre 4.167.712,56 € de droits constatés nets et 1.326.738,33 € de dépenses imputées.

Le budget final de l'exercice 2007 après opérations du tableau de tête prévoyait des recettes totales pour un montant de 5.656.222,08 € et des dépenses totales pour un montant de 5.569.322,15 €, ce qui donnait un résultat budgétaire (boni présumé) de 86.899,93 €.

En comparant les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête aux résultats du compte, on observe que :

- les droits constatés sont inférieurs de 1.488.509,52 € aux recettes prévues,
- les dépenses engagées sont inférieures de 700.772,72 € par rapport aux dépenses prévues.

Il en résulte que les résultats du compte détériorent les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête pour un montant de 787.736,80 €.

2.1.2. Analyse

2.1.2.1. Les exercices antérieurs

LES RECETTES

Les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête des recettes afférentes aux exercices antérieurs étaient de 165.903,06 €.

Les droits constatés nets se sont élevés au montant de 477.685,80 €.

Il en résulte une "amélioration" des prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête pour un montant de 311.782,74 €.

Cette amélioration s'explique par l'inscription du boni du service extraordinaire de l'exercice.

LES DÉPENSES

Les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête des dépenses afférentes aux exercices antérieurs s'élevaient à 337.936,47 €.

Les dépenses engagées se sont élevées à 394.801,22 €.

Il en résulte une "détérioration" des prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête pour un montant de 56.864,75 €.

LES RESULTATS

L'amélioration observée au niveau des droits constatés contrée par la détérioration observée au niveau des dépenses engagées, améliore en définitive les prévisions budgétaires pour un montant de 254.917,99 €.

2.1.2.2. L'exercice propre

LES RECETTES

Les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête des recettes afférentes à l'exercice propre s'élevaient à 5.352.579,40 €.

Les droits constatés nets se sont élevés à 3.552.287,14€.

Le compte accuse ainsi une détérioration de 1.800.292,26 € par rapport aux prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête.

LES DÉPENSES

Les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête des dépenses afférentes à l'exercice propre s'élevaient à 5.231.385,68 €.

Les dépenses engagées se sont élevées au montant de 4.473.748,21 €.

Le compte accuse ainsi une "amélioration" de 757.637,47 € par rapport aux prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête.

Cette "amélioration" résulte notamment de projets reportés.

LES RÉSULTATS

La détérioration observée au niveau des droits constatés face à l'amélioration observée au niveau des dépenses engagées, détériore en définitive les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête pour un montant de 1.042.654,79 €.

2.1.2.3. L'exercice général

En cumulant l'amélioration enregistrée aux exercices antérieurs et la détérioration enregistrée à l'exercice propre, le compte du service extraordinaire diminue globalement de 787.736,80 €. Le boni présumé après opération du tableau de tête de 86.899,93 € fait donc place à un mali du compte de 700.836,87€.

2.2. Le service ordinaire

Soldes	Budget final 2007 après opération du tableau de tête (1)	Compte budgétaire 2007 (2)	Ecart (2) - (1)
Exercice propre	29.271,52 €	841.273,52 €	812.002 €
Exercices antérieurs	892.044,55 €	873.700,30€	-18.344,25 €
Prélèvement en faveur de l'extraordinaire	- 90.028,41 €	-90.028,41 €	0 €
Exercice général	831.287,66 €	1.624.945,41 €	793.657,75 €

(boni présumé)

2.2.1. Généralités

Le service ordinaire du compte de l'exercice 2007 dégage un résultat budgétaire positif de 1.624.945,41 € correspondant à la différence entre 13.882.597,22 € de droits constatés nets et 12.257.651,81 € de dépenses engagées.

Ce service dégage également un résultat comptable positif de 1.707.032,54 € obtenu en retranchant des droits constatés nets, le montant des dépenses imputées qui s'élève à 12.175.564,68 €.

Le budget final de l'exercice 2007 après opérations du tableau de tête prévoyait un résultat positif (boni présumé) de 831.287,66 €. Le résultat du compte est supérieur au résultat présumé pour un montant de 793.657,75 €.

2.2.2. Analyse

2.2.2.1. Les exercices antérieurs

LES RECETTES

Les droits constatés nets (1.020.517,03 €) sur les exercices antérieurs accusent un "boni" de 45.206,73 € par rapport aux prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête (975.310,30 €).

Ce "boni" résulte du remplacement du boni présumé du compte 2007 (967.620,43 €) par le boni comptable (1.012.827,16 €).

LES DÉPENSES

Les dépenses engagées sur les exercices antérieurs (146.816,73 €) dépassent les prévisions budgétaires après opérations du tableau de tête (83.265,75 €) d'un montant de 63.550,98 €.

Ce dépassement s'explique notamment par l'engagement de dépenses sur les crédits reportés des exercices antérieurs qui s'élevaient à 45.206,73 €.

LE RÉSULTAT

L'effet positif enregistré au niveau des recettes face à l'effet négatif constaté au niveau des dépenses, entraîne une détérioration du résultat présumé des exercices antérieurs pour 18.344,25 €.

2.2.2.2. L'exercice propre

LES RECETTES

Les droits constatés nets (12.862.080,19 €) ont été supérieurs aux prévisions budgétaires tenant compte des opérations reprises au tableau de tête (12.559.767,18 €) pour un montant de 302.313,01 €.

Classification économique des recettes	Importance des recettes dans le total des droits constatés nets de l'exercice propre (en %)	Écart des droits constatés nets par rapport aux prévisions budgétaires finales
Prestations	6	- 224.748,99 €
Transferts	88	+ 518.580,41 €
Dette	6	+ 8.481,59 €

Quelques éléments négatifs importants:

- Diminution de la rentabilité de certaines taxes : taxe additionnelle au précompte immobilier (- 22.443,43 €), taxe additionnelle sur les automobiles (-7.744,47 €);
- Remboursements divers de la zone de police : - 23.406,41 € ;
- Subvention de la Région wallonne pour les Rosetta et les PTP : -19.320,37 € ;
- Redevance pour occupation du domaine public du réseau d'électricité : - 33.421,71 € ;
- Subvention de l'Etat pour les garderies scolaires : - 10.220 € ;
- Voyage des pensionnés : - 119.404 € ;
- Produits et récupération divers Intradel : - 39.213,40 €.

Quelques éléments positifs importants :

- Augmentation du Plan Tonus : 47.280,65 € ;
- Augmentation de la rentabilité de certaines taxes : taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices (+ 8.625 €), taxe sur l'entretien des égouts (+ 6.678,50 €), taxe sur la délivrance de sacs poubelles (+ 64.640 €), taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires (+ 7.317,12 €), taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (+ 460.133,28 €) ;
- Indemnités versées par les assurances pour les petits dommages subis : + 6.005,68 € ;
- Remboursement par le centre d'incendie : + 12.872,50 € ;
- Remboursement des rentes par le Fonds des Maladies Professionnelles : + 33.421,71 € ;
- Subvention de l'Etat pour les frais de fonctionnement des écoles : + 20.839,13 € ;
- Intervention des parents dans les frais de gardiennes ONE : + 17.680,15 € ;
- Intervention des parents dans la MCAE : + 7.341,55 € ;
- Subvention de fonctionnement de la MCAE : + 14.121,19 €.

LES DÉPENSES

Les dépenses engagées sur l'exercice propre (12.020.806,67 €, montant obtenu en faisant abstraction du prélèvement en faveur du service extraordinaire) ont été inférieures aux prévisions budgétaires en tenant compte des opérations reprises au tableau de tête (12.530.495,66 €) pour un montant de 509.688,99 €.

Classification économique des dépenses	Importance des dépenses dans le total des dépenses engagées de l'exercice propre (en %)	Écart des dépenses engagées par rapport aux prévisions budgétaires finales
Personnel	47	- 135.898,68€
Fonctionnement	15	- 337.018,66 €
Transferts	29	- 9.178,52 €
Dettes	9	- 27.593,13 €

Quelques éléments positifs importants : dépenses engagées < crédits budgétaires :

- Frais de gestion et de fonctionnement informatique : - 10.434,23 € ;
- Autres frais administratifs divers information publique : - 9.004,87 € ;
- Traitements du personnel APE du service travaux : - 20.505,50 € ;
- Fournitures pour les bâtiments scolaires : - 30.112,50 € ;
- Voyage des pensionnés : - 112.847,62 € ;
- Honoraires du géomètre chargé de la vérification des nouvelles implantations : - 14.699,41 €.

LE RÉSULTAT

L'effet positif enregistré au niveau des recettes (+ 302.313,01 €) et celui enregistré au niveau des dépenses (509.688,99 €) engendrent une amélioration du résultat présumé d'un montant de 812.002 €.

2.2.2.3. L'exercice général

La détérioration du résultat des exercices antérieurs (18.344,25 €) face à l'amélioration du résultat de l'exercice propre (+ 812.002 €) engendrent une amélioration du résultat général présumé d'un montant de 793.657,75 €.

3. Implication des résultats du compte de l'exercice 2007 sur le budget de l'exercice 2008

Le tableau de tête du budget initial de l'exercice 2008 mentionne les montants présumés des résultats du compte de l'exercice 2007. A présent que le compte est établi, ces estimations doivent être remplacées, par voie de modification budgétaire, par leurs montants réels, à savoir par les soldes budgétaires du compte.

Service ordinaire	
Boni présumé	831.287,66 €
Solde budgétaire	1.624.945,41 €
Impact budgétaire positif	+ 793.657,75 €
Service extraordinaire	
Boni présumé	86.899,93 €
Solde budgétaire	-700.836,87 €
Impact budgétaire négatif	- 787.736,80 €
Total de l'impact budgétaire positif	+ 5.920,95 €

3.1. La plus-value sur le boni présumé du service ordinaire

Cette plus-value est essentiellement due à une diminution supérieure des engagements par rapport à celle des droits constatés.

3.2. La moins-value sur le mali présumé du service extraordinaire

Cette plus-value résulte de la diminution des droits constatés nettement supérieure à celles des engagements.

4. Le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2007

4.1. Le compte de résultats de l'exercice 2007

Le compte de résultats de l'exercice 2007 dégage un boni général de 1.422.667,79 €, soit une amélioration de 684.202,45 € par rapport à 2006.

Le boni d'exploitation courant s'élève à 762.569,40 € contre 170.988,16 € en 2006, soit une augmentation de 591.581,24 €. Cette augmentation résulte de la combinaison d'éléments positifs et négatifs (les premiers l'emportant sur les seconds), dont voici les plus significatifs:

Éléments positifs:

- Les achats de matières : - 78.478,56 € ;
- Les frais de personnel : - 3.271.260,67 € ;
- Les produits de la fiscalité : + 761.157,19 €.

Éléments négatifs:

- les subsides d'exploitation reçus : - 3.315.315,71 €.

(L'annexe aux comptes annuels contient une analyse plus détaillée du compte de résultats)

4.2. Le bilan de l'exercice 2007

L'équilibre du bilan de l'exercice 2007 s'établit au montant de 55.751.498,05 €, contre 51.470.952,10 € en 2006.

L'examen du bilan fournit les renseignements significatifs suivants:

à l'actif:

- Les immobilisations corporelles progressent d'un montant de 836.280,48 € (la valeur des terres et terrains non bâtis augmente de 135.724,18 €, celle des constructions et de leur terrain de 299.039,78 € et les immobilisations en cours d'exécution ont augmenté de 797.117,18 €) ;
- Les promesses de subsides à recevoir des pouvoirs publics ont augmenté de 1.817.270,36 € ;
- Les créances à un an au plus ont augmenté de 1.710.513,01 € ;
- Les comptes financiers ont diminué de 179.025,08 €.

au passif:

- Les résultats reportés ont augmenté de 1.422.667,69 € ;
- Les subsides obtenus ont augmenté de 1.89.234,16 € ;
- Les dettes à plus d'un an ont augmenté de 719.496,79 € ;
- Les dettes à un an au plus ont augmenté de 228.133,34 €.

(L'annexe aux comptes annuels contient une analyse plus détaillée du bilan)

1. L'IMPORTANCE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DANS LES AVOIRS DE LA COMMUNE

La valeur (nette) des immobilisations corporelles (non totalement amorties) s'élève à 42.787.134,93 €, ce qui représente 77 % du total de l'actif. Au cours de l'exercice précédent, elle s'élevait à 82 %.

2. L'IMPORTANCE DU RATIO D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Ce ratio indique dans quelle mesure la commune finance ses actions par ses fonds propres (y compris les subsides extraordinaires reçus).

Il correspond au résultat de la fraction : fonds propres / ressources totales (total du passif).

Pour notre commune, ce ratio s'élève à : $44.097.462,52 : 5.751.498,05 = 79 \%$ (79 % l'exercice précédent).

3. LA FAIBLESSE DU RATIO D'ENDETTEMENT

Ce ratio mesure l'importance des ressources provenant de la dette.

Il correspond au résultat du calcul : $1 - \text{ratio d'indépendance financière}$.

Pour notre commune, ce ratio s'élève à 21 % (21 % à l'exercice précédent).

4. L'IMPORTANCE DU RATIO DE LIQUIDITÉ GÉNÉRALE

Ce ratio permet d'évaluer la capacité de la commune de faire face à ses dettes.

Il correspond au résultat de la fraction : actifs circulants / dettes à court terme.

Actifs circulants = total des rubriques VI à X de l'actif = 4.763.989,99 €.

Dettes à court terme = total de la rubrique VIII' du passif = 1.905.399,76 €.

Pour notre commune, ce ratio = $4.763.989,99 : 1.905.399,76 = 2,50$ (+ 0,56 par rapport à l'exercice précédent).

5. L'IMPORTANCE DU FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement est la partie des capitaux permanents consacrée au financement des actifs circulants (ou encore, la partie des actifs circulants qui dépasse l'exigible). S'il est positif, il est l'indice d'un équilibre financier sain : la commune possède une marge de sécurité pour faire face au paiement de l'exigible à court terme.

Il correspond au résultat de la différence entre les capitaux permanents (y compris la dette à plus d'un an) et les actifs immobilisés.

Pour notre commune, le fonds de roulement s'élève à :

$53.867.304,62 \text{ €} - 50.987.508,06 \text{ €} = 2.879.796,56 \text{ €}$.

5. La fiscalité communale appliquée durant l'exercice 2007

Durant l'année 2007, le montant de certaines taxes a été arrondi, notamment ceux des raccordements égouts, des ouvertures de voiries, des serveuses, des moteurs, des terrains non bâtis et des secondes résidences.

La taxe sur les imprimées publicitaires a été entièrement remodelée puisqu'elle se base maintenant non plus sur la dimension de l'imprimé mais sur le poids de celui-ci. Enfin, une nouvelle taxe est née sur les immeubles inoccupés.

Les taxes en vigueur en 2007 étaient les suivantes :

INTITULE	TAUX AU 01/01/2007
Taxe sur la délivrance de permis de lotir	100 €par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	*Cartes d'identité adulte non électronique : 2 € *Cartes d'identité enfants de moins de 12 ans : 1,20 € *carnets de mariage : 8 €; *autres documents : 1 €; *passeports : 12 €; *cartes d'identité électronique : 2 €
Redevance sur la délivrance de documents administratifs par les travaux	Fonction du coût réel sauf forfait : *certificats d'urbanisme n°2 et demandes de permis d'urbanisme : 125 €pour les prestations administratives *demandes de renseignements urbanistiques, déclarations urbanistiques et environnementales : 25 € *certificats d'urbanisme de n°1 : 25 €
Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs	*1,5 €par renseignement ordinaire (adresse, ...) *13 €l'heure pour les recherches spéciales
Taxe sur la construction d'égout	Fonction des dépenses réelles
Taxe sur le raccordement aux égouts	495 €et 745 €
Taxe sur la réalisation d'ouverture de voirie	1.000 €
Taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices	*63 €par ménage « normal » *36 €pour les familles nombreuses ne dépassant pas un certain montant de revenus ; *14 €pour les ménages « VIPO »
Redevance sur l'achat de 10 sacs poubelles	8 €
Redevance sur l'élagage des déchets verts	6 €par ¼ d'heure
Redevance pour le ramassage des déchets encombrants	20 €par m 3
Taxe sur l'entretien des égouts	37 €
Taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium	100 €
Redevance sur les exhumations	* 250 €pour les exhumations simples (caveau) ; *400 €pour les exhumations complexes (de pleine terre)
Taxe sur les serveurs et serveuses de bar	12.500 €par établissement
Taxe sur la force motrice	10 €kw
Taxe sur les agences de paris sur les courses de chevaux	62 €par mois d'exploitation
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,5 €le dm2
Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	*0,0111 €par exemplaire distribué jusqu'à 10 grammes inclus ; *0,0297 €par exemplaire distribué au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus ; *0,0446 €par exemplaire distribué au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus ; *0,08 €par exemplaire distribué au-delà de 225 grammes ; *0,006 €par exemplaire distribué par la presse régionale gratuite.
Taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés	5 €par m2 et 3.000 €max par an par installation
Taxe sur les véhicules isolés abandonnés	Véhicules isolés abandonnés : 500 €
Taxe annuelle sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes	150 €pour les établissements dangereux, insalubres, incommodes et pour les établissements rangés en classe 1

INTITULE	TAUX AU 01/01/2007
Taxe sur les agences bancaires	150 €par poste de réception
Taxe sur les terrains non bâtis	5 €max par mètre courant de longueur de parcelle à front de voirie et 125 €max par parcelle non bâtie
Taxe sur les pylônes de diffusion pour GSM	2500 €par pylône
Taxe sur les secondes résidences	300 €par an et par résidence
Taxe sur les immeubles inoccupés	50 €par mètre courant de façade multipliés par le nombre de niveaux inoccupés autres que les caves, les sous-sols et les greniers non aménagés
Taxe sur les chevaux d'agrément et les poneys	50 €pour les chevaux et 15 €pour les poneys
Redevance sur l'enlèvement des affiches	125 €
Taxe sur les night-shops	2.500 €par an et par établissement
Redevance pour l'implantation des nouvelles constructions	Redevance calculée sur base des honoraires demandés par le géomètre
Taxe additionnelle au précompte immobilier	2500 centimes
Taxe additionnelle à l'IPP	8 %
Véhicules automobiles	1 décime additionnel
Redevance sur les photocopies	0,12 €pour une A4 et 0,2 €pour une A3

Quelques statistiques financières

5.1. Charges nettes ou recettes nettes par fonction budgétaire

Dans ce tableau, nous faisons l'hypothèse que lorsque le droit constaté net pour une fonction est supérieur à l'engagement de cette fonction, nous avons une recette nette et lorsque le droit constaté net est inférieur à l'engagement, nous avons une dépense nette.

Pour obtenir la recette ou dépense nette par habitant, nous divisons la dépense ou la recette nette en euros par 15.796 (chiffre de la population au 31/12/2007).

Fonct.	Fonctions "bénéficiaires"					Fonctions "déficitaires"				
	Droits const. nets en 2007	Engagem. en 2007	Recette nette en 2007	Rec. nette par hab. en 2007	Rec. nette par hab. en 2006	Engagem. en 2007	Droits const. nets en 2007	Dépense nette en 2007	Dép. nette par hab. en 2007	Dép. nette par hab. en 2006
Impôts-taxes	7.655.237,97	2.232,63	7.653.005,34	484,49	440,73					
Dot. Gén. Com.	2.403.640,69	0	2.403.640,69	152,17	149,32					
Com. indust.	601.144,50	44.703,87	556.440,63	35,23	35,51					
Patrimoine Privé	121.188,22	8.799,28	112.388,94	7,12	6,41					
Santé	22.816,78	2.896,01	19.920,77	1,26	1,26					
Recettes Générales	18.399,78	283,61	18.116,17	1,15	-0,45					
Eaux	7.977,57	7.977,57	0	0	0					
Adm. Générale						2.923.665,57	338.423,52	2.585.242,05	163,66	153,27
Communicat ions						2.240.910,30	457.209,24	1.783.701,06	112,92	113,62
Justice police						1.221.358,19	99,08	1.221.259,11	77,31	76,62
Assist. Sociale						1.176.642,50	22.305,11	1.154.337,39	73,08	65,79
Enseign.						1.389.982,09	414.015,05	975.967,04	61,79	64,33
Nett.- immondices						637.096,96	43.736,14	593.360,82	37,56	36,84
Educ.popul et arts						727.675,12	181.515,85	546.159,27	34,58	31,04
Eaux usées						270.163,02	299,41	269.863,61	17,08	16,84
Pompiers						229.193,04	12.872,50	216.320,54	13,69	14,66
Aide soc et famil.						590.997,54	430.137,61	160.859,93	10,18	10
Cimetières						167.449,33	45.937,44	121.511,89	7,69	6,84
Bibliothèque s						109.701,29	21.174,42	88.526,87	5,60	7,07
Assurances						140.363,96	52.016,71	88.347,25	5,59	6,34
Cultes						78.105,32	0	78.105,32	4,94	4,13
Logement- urbanisme						34.750,24	9.891,55	24.858,69	1,57	0,92
Services Généraux						14.668,63	2.041,05	12.627,58	0,80	0,76
Agriculture						1.190	0	1190	0,08	0,08
Total	12.862.080,19	12.020.806,67	841.273,52	53,26						

Commune de SOUMAGNE



Royaume de Belgique
Province de Liège – Arrondissement de Liège

Soumagne, le 7 mai 2008

avenue de la Coopération, 38
B-4630 Soumagne
Tél (04)377.97.97 Fax (04)377.97.01
DEXIA 091-0004466-33

5.2. Évolution du résultat du compte budgétaire

	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Résultat présumé ordinaire	831.287,66	746.172,48	604.728,97	637.564,49	1.303.408,62	231.343,29	752.859,67	506.080,23
Résultat présumé extraordinaire	86.899,93	-142.366,86	- 131.314,75	-878.515,12	- 215.860,42	170.699,35	807.167,62	192.133,99
Résultat présumé total	918.187,59	603.805,62	473.414,22	-240.950,72	1.087.548,2	402.042,64	1.560.027,29	698.214,22

Résultat compte ordinaire	1.624.945,41	967.620,43	1.370.421,37	1.019.389,09	2.050.049,78	1.430.556,62	542.086,50	183.821,90
Résultat compte extraordinaire	-700.836,87	-15.529,24	- 194.976,01	-428.150,89	- 548.370,79	1.086.356,78	345.764,76	- 79.405,97
Résultat total	924.108,54	952.091,19	1.175.445,36	591.238,20	1.501.678,99	2.516.913,4	887.851,26	104.415,93

Réinjection à l'ordinaire	793.657,75	221.447,95	765.692,40	381.824,60	+ 746.641,16	1.199.213,33	- 210.773,18	- 322.258,33
Réinjection à l'extraordinaire	-787.736,80	126.837,62	-63.661,26	450.364,23	- 332.510,37	915.657,43	- 461.402,85	- 271.539,96
Réinject totale (amél. ou détér. totale prév. budg.)	5.920,95	348.285,57	702.031,14	832.188,83	414.130,79	2.114.870,76	- 672.176,03	- 593.798,30



6. Liste des adjudicataires de marché de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels le Conseil communal a choisi le mode de passation et a fixé les conditions

Conformément à l'article 24 du décret du 8 décembre 2005 modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie et de la décentralisation, la présente liste doit être jointe au compte.

- Pour la fourniture de tuyaux et accessoires en PVC pour l'égouttage de la rue Haute : HANSEZ-DALEM, rue Paul d'Andrimont, 107 à 4630 Soumagne ;
- Pour la fourniture de matériaux de béton pour l'égouttage de la rue Haute : BBM BETON, rue du Tiège, 1 à 4890 Thimister-Clermont ;
- Pour la fourniture de matériaux d'égouttage, trapillons et avaloirs (égouttage de la rue Haute et modernisation de la RN3) : LECOMTE FONDERIES, rue de Reppe, 3 à 5300 Andenne ;
- Pour les matériaux d'égouttage : filets d'eau, chambres de visite, tuyaux en béton, dalles de réduction (égouttage de la rue Haute) : HANSEZ-DALEM, rue Paul d'Andrimont, 107 à 4630 Soumagne ;
- Pour un véhicule de type fourgon pour le service de l'équipement : EMONTSPPOOL, avenue de la Résistance, 94 à 4630 Soumagne ;
- Pour la fourniture d'une camionnette avec plateau pour le service des bâtiments : EMONTSPPOOL, avenue de la Résistance, 94 à 4630 Soumagne ;
- Pour la fourniture de clôtures mobiles et accessoires : SPRL SIGNALI, rue Hahalette, 44 à 4600 Richelle ;
- Pour la réfection de diverses voiries: rues Clos de Haute Fécher, Croix Henes, G.Defnet, Labouxhe : BAGUETTE MARCEL, rue Bruyère, 2 à 4890 Thimister-Clermont ;
- Pour l'acquisition d'une pelle hydraulique : DANNEMARK LIEGE, zoning Les Cahottes à 4400 Flémalle ;
- Pour l'installation d'une clôture délimitant le terrain de bi-cross (rue des Acacias) : ARDENNES CLOTURES SA, rue des Wallons, 44 à 4840 Welkenraedt ;
- Pour la réalisation d'un nouveau revêtement à la salle des sports de Micheroux : TECHNIC-FLOOR, rue d'Ougrée, 20 à 4031 Liège ;
- Pour l'acquisition de tapis de protection pour la salle des sports de Micheroux : MPC, rue Nazareth, 25 à 4651 Herve ;
- Pour la remise en état du terrain A de la RAMM : DUYSSENS CHRISTIAN, av. de la Résistance, 2 à 4630 Soumagne ;
- Pour l'acquisition de tapis de sol pour les accueillantes conventionnées : WESCO, B.P. 323, 1040 Bruxelles ;
- Pour la fourniture de gaz et d'électricité pour l'année 2008 : ELECTRABEL ;
- Pour le remplacement de la verrière de la toiture des vestiaires du F.C. Soumagne : VANLANGENAKKER-BLEUS, av. de la Coopération, 28 à 4630 Soumagne ;
- Pour la remise en état du terrain C – RAMM : DUYSSENS CHRISTIAN, av. de la Résistance, 2 à 4630 Soumagne ;

Commune de SOUMAGNE



Royaume de Belgique
Province de Liège – Arrondissement de Liège

Soumagne, le 7 mai 2008

avenue de la Coopération, 38
B-4630 Soumagne
Tél (04)377.97.97 Fax (04)377.97.01
DEXIA 091-0004466-33

- Pour les travaux de rénovation de la Belle-Fleur et de la salle des machines du site SAE/L25 dit "n°6 du Bas-Bois" : GALERE S.A., rue Joseph Wauters, 73 à 4052 Chaudfontaine ;
- Pour l'acquisition et le placement de deux climatiseurs et d'un ventilateur pour l'école communale de Soumagne-Vallée (pavillons) : KEUTGENS, rue du Pansery, 22 à 4630 Soumagne ;
- Pour la collecte des immondices pour les années 2008 et 2009 - Marché de service conjoint aux communes de Blegny, Fléron et Soumagne : SITA, rue de l'Avenir à 4460 Grâce-Hollogne ;
- Pour l'acquisition de matériel informatique : STESUD S.A., zone industrielle de Aye à 6900 Marche-en-Famenne ;
- Pour l'acquisition d'un groupe électrogène pour le service des travaux : DELLOUE, rue de la Limite, à 4460 Grâce-Hollogne ;
- Pour l'acquisition de deux marteaux pneumatiques "brise-béton" : DELLOUE, rue de la Limite, à 4460 Grâce-Hollogne ;
- Pour l'acquisition d'un niveau optique automatique : BMW CONSTRUCT, P.I. Des Hauts Sarts, 265 à 4040 Herstal ;
- Pour l'acquisition de deux débroussailleuses professionnelles : LEONARD, rue du Tombeux, 35 à 4801 Verviers ;
- Pour l'acquisition de matériel pour de signalisations routières : SPRL SIGNALI, rue Hahalette, 44 à 4600 Richelle ;
- Pour l'acquisition de gasoil de roulage pour l'année 2007-2008 : LEVERT-WATHELET, rue du moulin, 293 à 4020 Bressoux ;
- Pour l'acquisition de mazout de chauffage pour l'année 2007-2008 : LEVERT-WATHELET, rue du moulin, 293 à 4020 Bressoux ;
- Pour l'acquisition de mobilier pour le centre Bibliomedia : BURO LIGHT, Avenue du Parc, 9 à 4053 Chaudfontaine ;
- Pour l'acquisition de deux lecteurs de cartes d'identité électroniques : STESUD S.A., zone industrielle de Aye à 6900 Marche-en-Famenne ;
- Pour l'acquisition d'une cerceuse pour l'imprimerie communale : BEST MATIC de Mechelen ;
- Pour l'acquisition d'instruments de musique : EURO-MUSIQUE SCRL, rue Paradis 88, 4000 Liège ;
- Pour l'acquisition et le placement d'une protection incendie et intrusion dans les deux halls de stockage de l'ancienne usine "Mineral Products" : NIZET SECURITE SERVICE, rue de la Paix, 7 à 4671 Barchon ;
- Pour la réalisation d'un audit énergétique de la maison communale : l'ISSEP, rue Chéra, 220 à 4000 Liège ;
- Pour l'acquisition d'une chaudière à gaz pour la salle de sports de Micheroux - SA CHAUFFAGE GOESSENS & FILS, rue de Battice, 125 à 4880 Aubel ;
- Pour l'acquisition de signalisations routières pour le service de l'équipement SPRL SIGNALI, rue Hahalette 44 à 4600 Richelle ;
- Pour l'acquisition de pierres 7/16 et 0/32 pour les travaux de réfection de la rue Haute à Melen : GRALEX, rue de Verviers, 56 à 4870 Trooz ;
- Pour l'acquisition de deux débroussailleuses : LEONARD SERVICES, rue Slar, 114 à 4801 Stembert ;

Commune de SOUMAGNE



Royaume de Belgique
Province de Liège – Arrondissement de Liège

Soumagne, le 7 mai 2008

avenue de la Coopération, 38
B-4630 Soumagne
Tél (04)377.97.97 Fax (04)377.97.01
DEXIA 091-0004466-33

- Pour l'acquisition d'une découpeuse à disque pour le service de l'Equipement : TECHNOMAT, rue Prés-Champs, 12 à 4671 Blegny ;
- Pour l'acquisition de columbariums : HANSEZ-DALEM, rue Paul d'Andrimont, 107 à 4630 Soumagne ;
- Pour l'acquisition et la pose de glissières de sécurité (rue de la Citadelle) : STASSART, rue E. Colson, 285 à 4431 Ans ;
- Pour l'acquisition de matériaux en vue de la réalisation en régie de travaux dans les cimetières : HANSEZ-DALEM, rue Paul d'Andrimont, 107 à 4630 Soumagne ;
- Pour l'acquisition de deux tabliers de volets pour les hangars situés sur l'ancien site de l'usine Mineral Products : ELECTROVOLET, Grand Route, 19 à 4610 Beyne-Heusay ;
- Pour l'acquisition d'une sableuse GDA : rue de la Paix, 3 à 4671 Blegny ;
- Pour la construction et le placement d'un observatoire sur l'ancien site charbonnier du Bas-Bois : DURLANG SAPHIBOIS, rue de l'Invasion, 19 à 4834 Goé ;
- Pour l'aménagement du terril de l'ancien site charbonnier du Bas-Bois : CORONA ESPACES VERTS, rue de Chèvremont, 46 à 4051 Vaux-Sous-Chèvremont ;
- Pour l'acquisition de matériel informatique pour divers services : SYLIS, Parc des Hauts Sarts, à 4040 Herstal ; STESUD, zone industrielle, à 6900 Marche en Famenne et FAST IT, rue de Gembloux 500/20 à 5002 Saint-Servais ;
- Pour l'acquisition de 18 fenêtres (châssis et vitrage) pour l'école communale de Micheroux : LESENFANTS SPRL, Bois d'Evegnée, 30 à 4630 Soumagne ;
- Pour l'acquisition de mobilier scolaire pour les écoles communales : ALVAN, avenue des Alliés, 26 à 6000 Charleroi et BRICOLUX, Parc Industriel, 2 à 6900 Marche en Famenne ;
- Pour les travaux de mise en page, d'impression et de placement de l'ensemble des bâches et plaquettes de la scénographie du Bas Bois : HOFMAN, rue Pierre Andrien, 70 à 4602 Visé ;
- Pour l'achat d'un souffleur-aspirateur pour le service de l'environnement : LEONARD SERVICES, rue Slar, 114 à 4801 Stembert ;
- Pour l'acquisition d'un écran TV de présentation : YVES CAROL, place Ferrer, 13 à 4630 Soumagne ;
- Pour l'achat de blocs et bordures en béton pour la rue Haute : HANSEZ-DALEM, rue Paul d'Andrimont, 107 à 4630 Soumagne ;
- Pour l'achat de deux échelles pour le service de l'Environnement : GERMEAU CARRIERE, av. de l'Indépendance, 57 à 4020 Liège ;
- Pour la rénovation du bâtiment des classes primaires de l'école de Soumagne-Vallée : THOMASSEN & Fils à Houtain-St-Siméon.